



DÉCHETS URBAINS ET RECYCLAGE

**OUI à la valorisation énergétique,
Non au compost,
l'Allemagne montre l'exemple pour le respect de la terre.**

Depuis plus de 10 ans, l'Allemagne développe de nouvelles techniques de traitements d'ordures ménagères : tri mécano-biologique, méthanisation... Des technologies qui font aujourd'hui l'unanimité mais à la condition d'exclure la valorisation agricole trop risquée de la fraction organique comme compost.

A titre d'exemple, pour un centre de traitement des déchets comme celui près de Düsseldorf, le bilan matière et énergétique se compose de 5% de recyclables (métaux, plastiques...), 26% de combustibles de substitution destinés aux cimenteries, 25% de combustibles de substitution (méthane) utilisés en centrales électriques et thermiques. Enfin, 40% des déchets biologiques générés avoisinent, une fois stabilisés, une part de 20% mise en décharge.

NE SURTOUT PAS COMPOSTER !

Hors de question de produire du compost à partir de cette part organique pour une utilisation agricole ou espaces verts. Tout comme en Autriche ou en Italie, le but est de stabiliser le déchet organique avant de le mettre en décharge, surtout pas de le composter. Les Allemands estiment en effet que le risque de pollution pour les cultures et l'environnement est trop élevé, à cause des polluants organiques synthétiques, des métaux ou encore des métaux lourds. En excluant le compostage à partir des déchets urbains résiduels, l'Allemagne s'épargne de nombreuses polémiques autour de ces nouveaux centres de traitements de déchets.

Un exemple à suivre dans toute l'Europe pour développer le recyclage écologiquement responsable des résidus urbains non traçables que se soient les ordures ménagères, les boues de stations d'épurations ou même les déchets verts.

*Maurice Viel, Directeur recherche & développement
(D'après l'article Environnement & Technique n°308 p 21-24)*